



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Clermont-Ferrand, le 20 FEV. 2012

**DIRECTION DES COLLECTIVITES  
TERRITORIALES ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Affaire suivie par Nathalie BOUCHEIX et  
Françoise ROUDIER  
Tél : 04 73 98 61 51 / 04 73 98 61 52  
nathalie.boucheix@puy-de-dome.gouv.fr  
francoise.roudier@puy-de-dome.gouv.fr

Le Préfet de la région Auvergne  
Préfet du Puy-de-Dôme

à

Mesdames et messieurs les maires  
et présidents d'EPCI  
du département du Puy-de-Dôme

*En communication à MM. les Sous-Préfets*

**Objet** : Guide de bonnes pratiques en matière de marchés publics

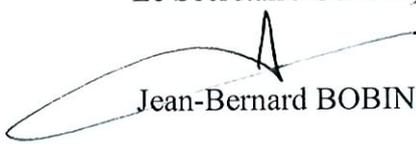
**Réf** : Circulaire du 14 février 2012 ; JORF n°0039 du 15 février 2012

La présente lettre circulaire a pour objectif de vous informer de la publication au Journal Officiel du 15 février 2012 de la circulaire relative au guide de bonnes pratiques en matière de marchés publics.

Ce guide prend en compte les dernières évolutions du droit de la commande publique et les apports de la jurisprudence. Je vous invite donc à le consulter lors de la passation de vos futurs marchés.

Tels sont les éléments que je tenais à porter à votre connaissance.

Pour le Préfet  
et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

  
Jean-Bernard BOBIN